<u>Production écrite : le texte argumentatif 2</u>

Contre la peine de mort

Rappelons que la justice a déjà condamné un bon nombre de personnes à la peine de mort, exécutant ainsi plusieurs individus sous prétexte que la mort était la meilleure façon de maîtriser la criminalité. De nos jours, avec les actes criminels de plus en plus violents et atroces, la question que l'on peut se poser est la suivante : Devrait-on abolir ou non la peine de mort ?

Selon moi, il est évident que le fait de répondre à la violence par la violence n'est en aucun cas la solution à ce problème.

En premier lieu, je crois que le système judiciaire est défaillant et qu'il peut s'y glisser quelques erreurs. Dans le passé, il y eut beaucoup trop d'erreurs condamnant des accusés à une mort qu'ils ne méritaient point. En effet, il est arrivé quelquefois qu'après l'exécution du prétendu coupable, le réel meurtrier venait se livrer et avouer son ignoble geste sur l'ordre de sa mauvaise conscience. Comme les enquêtes ne sont pas toujours menées avec le sérieux requis, il faudrait peut-être s'interroger sur la capacité du système judiciaire à juger adéquatement un individu coupable ou non.

En deuxième lieu, j'ai la conviction qu'ici-bas sur terre, il n'y a pas d'humain assez parfait pour juger du comportement d'un autre et encore moins de décider de sa mort. Autrement dit, le droit de vie et de mort n'appartient pas à l'homme, mais à Dieu. Or, les juges ne sont pas infaillibles et dans le cas de la peine de mort, l'erreur judiciaire est irréparable.

En troisième lieu, il est certain que la peine de mort ne fait pas peur aux assassins et autres tueurs en série. Selon des psychologues, lorsque l'homme en arrive à vouloir commettre un crime, dans la plupart des cas, sa lucidité est absente de sa pensée. Ce qui signifie que la passion l'emporte alors sur la raison : la seule chose qui l'obsède est de parvenir à ses fins. Pendant que le crime s'effectue, rien ne peut dissuader le meurtrier ou le criminel de s'arrêter.

En conclusion, la peine de mort ne peut empêcher un criminel de perpétrer un crime. Par conséquent, on peut punir sévèrement et avec justice sans tuer car il est moralement grave de tuer un homme avant qu'il ait pu régler ses problèmes avec lui-même et avec la société, avant de lui laisser le temps du repentir.